

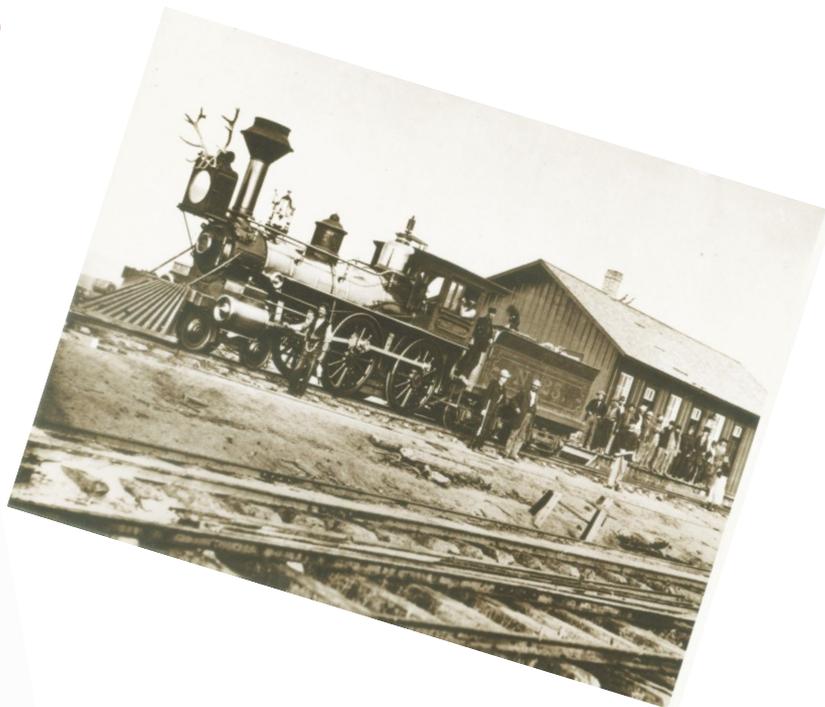
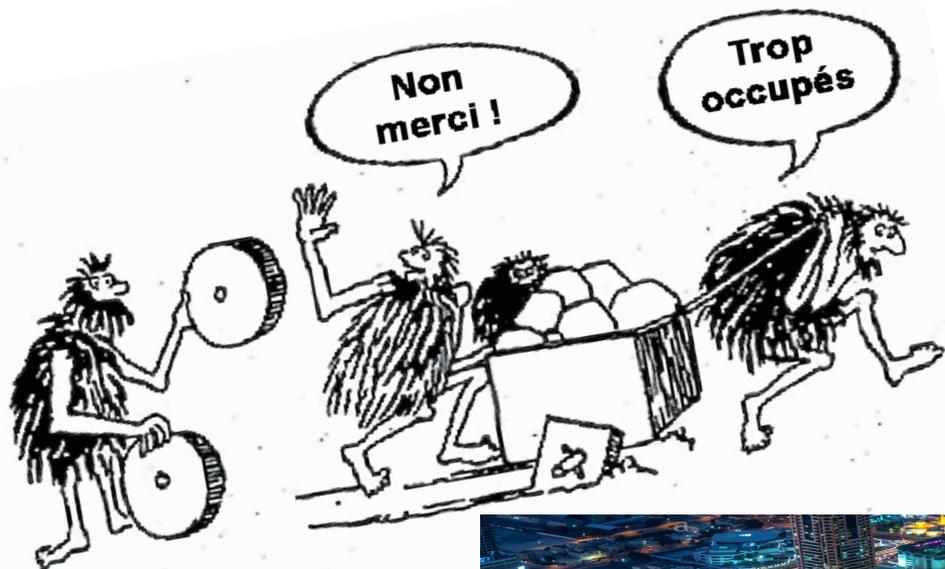


# De la LOTI à la LOM : une révolution ?



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

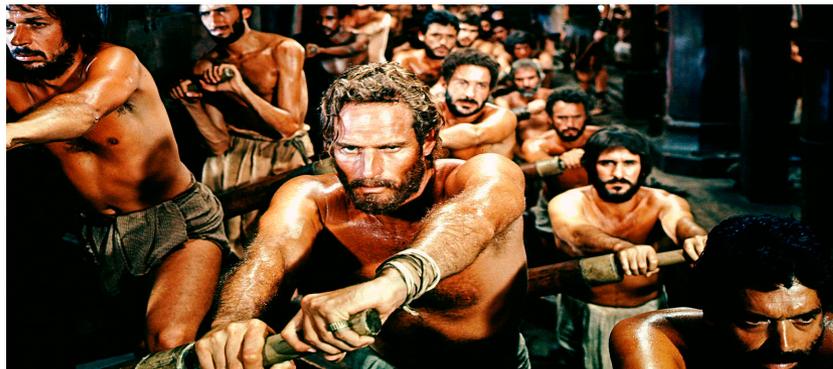
## De la roue au moteur à explosion : les révolutions des mobilités et de la société





## Ex de très anciens débats : le passager clandestin

- Le passager de Calais
  - quel coût du voyageur : coût marginal ? Coût complet ? Charges fixes du train ? De la voie ? Quel amortissement ? Prix de la concurrence ? Coût du renoncement ?
- Le dumping
  - maritime mais aussi terrestre, aérien...
  - Les monopoles v/s la dérégulation





RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

# Une longue filiation de lois d'organisation des transports et des mobilités

4004 JOURNAL OFFICIEL DE L

LOI n° 82-1153 du 30 décembre 1982  
d'orientation des transports intérieurs.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont délibéré,  
L'Assemblée nationale a adopté,  
Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution,  
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE I<sup>er</sup>

Dispositions générales applicables  
aux différents modes de transport.



**ENTRONS  
DANS LE MONDE  
D'APRÈS**

**20**  
ANS  
**LAURE**  
Loi sur l'air et l'utilisation  
rationnelle de l'énergie  
1996/2016

**LOADT**  
**1995**  
**LOADDT**  
**1999**  
**Loi Chevènement**  
**2000**





RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## Les fils rouges des réformes **L'environnement**



- Ecologie et verdissement
  - ✓ LOTI, LAURE, SRU, Grenelle, loi d'orientation des mobilités...
  - ✓ Obligation aux collectivités, PDU, place du vélo, réduction de la place de la voiture et des PL, promotion du train, modes alternatifs
  - ✓ Le vrai virage : LAURE 1996 ou loi Lepage : qualité de l'air, réduction de l'usage de la voiture



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## Les fils rouges des réformes La décentralisation



- Décentralisation et organisation des pouvoirs locaux
  - ✓ LOTI, LOADT, Chevènement, SRU... 8 lois entre 99 et 2015
  - ✓ Les EPCI du bloc communal = transports urbains; les Régions = transport ferroviaire; les Départements = les routes départementales
  - ✓ après le pouvoir jacobin, l'enchâssement des pouvoirs locaux
  - ✓ Les lois marquantes : LOTI; Chevènement; SRU



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## Les fils rouges des réformes Ouverture des marchés ferroviaires



- Europe, ouverture des marchés ferroviaire : loi 1994 portant création de l'établissement public Réseau ferré de France (RFF), loi 2014 portant réforme ferroviaire, loi 2018
  - ✓ Séparation transporteur / gestionnaire d'infrastructure
  - ✓ Transformation de la SNCF en SA
  - ✓ Révision du règlement « 35 h » et des règles d'emplois des cheminots
  - ✓ Reprise de la dette : aujourd'hui 50 Md€



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## Les fils rouges des réformes Régulation des marchés libres



- TRM : Europe, ouverture des marchés et lutte contre le travail illégal : loi LOTI, divers textes européens (deux règlements de 2009, directive 2018...)
  - ✓ chronotachygraphe, contrôle du transport routier, temps de travail,
  - ✓ Règles sur le transport international et le cabotage
- Maritime : régulation des marchés, compétitivité du pavillon, économie portuaire
  - ✓ Loi économie bleue 2016
  - ✓ Réforme 2008 des ports, stratégie de l'Etat sur les grands ports maritimes
- Taxis VTC
  - ✓ LOTI, loi Novelli 2009, loi Thevenoud 2014, loi Grandguillaume 2016, loi El Khomri 2016,
  - ✓ Réforme 2008 des ports, stratégie de l'Etat sur les grands ports maritimes



## Les fils rouges des réformes Financement des infrastructures

- Financer les projets neufs
  - ✓ Loi de finance 2005 et décrets AFITF; loi Grenelle et SNIT; rapports Duron, loi LOM
  - ✓ Ecotaxe, vignette, TICPE
- Financer les infrastructures existantes
  - ✓ Routes : budgétaire ou concessionnaires : 2 modèles opposés
  - ✓ Fer : CPER ou péages : dérapage de la dette
  - ✓ Fleuve : modèle VNF très difficile
  - ✓ Ports : modèle budgétaire difficile



# Titre 1er A : programmation des infrastructures

- Programmation des infrastructures :
  - ✓ 4 objectifs (réduction inégalités territoriales ; renforcer offre déplacements du quotidien ; accélérer transition énergétique ; améliorer efficacité fret)
  - ✓ 5 programmes : entretien modernisation réseaux existants ; résorption saturation nœuds ferroviaires ; développement mobilités propres, actives et alternatives ; politique fret ambitieuse ; infrastructure d'avitaillement ENR
  - ✓ Rapport annexé ; trajectoire AFITF de 19 à 23 : 2683 / 2982 / 2687 / 2580 / 2780
  - ✓ COI maintenu et précisé
  - ✓ Sociétés de projet EPL : article renvoyant à la création d'une accise fiscale, verrouillage budgétaire



## La LOM

# Titre 1er : gouvernance et « mobilités »

- Ascenseur institutionnel : bloc communal ; à défaut d'EPCI, Région ; si EPCI, retour si demande sous un an au bloc communal à demande + 18 mois ; ces transferts sont réglés par une CLEC. Nombreux débats AN / Sénat
- Définition de l'AO Mobilité avec conseil en mobilité, nouvelles mobilités, etc. entraînant possibilité de perception VM. Débats AN / Sénat sur VM / TICPE
- Définition AO régionale, sans VM
- Définition IDFM
- Possibilité des métropoles de faire des RER
- La Région organise intermodalité, pôles d'échange, crise, pratiques, aide à la conception ; coordination entre AOM ; contrat opérationnel pluriannuel de mobilité entre AO ; plans de mobilité de chaque AO (ancien PDU) – plans de mobilité simplifiés ;



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

La LOM



# Titre 2 : data et révolution des nouvelles mobilités

- Ouverture des données, point d'accès national
- Protection des autorités publiques et risque de désintermédiation
- Allcoation covoiturage > PAF
- Free-floating, titre d'occupaton du domaine public
- Droits des travailleurs indépendants des plateformes numériques



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



La LOM

## Titre 3 : transition écologique

- Objectif de décarbonation totale, trajectoire de verdissement des flottes captives
- Simplification règles bornes et réseaux d'avitaillement
- Disposition vélo, mobilités actives, lutte contre la pollution dans les pubs...



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

La LOM

# Titre 5 : simplifications et diverses dispositions



- Sécurité sûreté ;
- fluvial et maritime ;
- financement régulation ;
- péages free flow ;
- adossements ; ...